

Plan d'accessibilité de SiriusXM Canada – Juin 2023

A. INTRODUCTION :

SiriusXM Canada s'est engagée à devenir une organisation exempte d'obstacles et a élaboré et mis en œuvre un plan initial d'accessibilité (le « **plan d'accessibilité** ») conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et au règlement pris en application de celle-ci. En vue de réaliser cet objectif, SiriusXM Canada s'est assurée que ses engagements en matière d'accessibilité s'inscrivent dans les domaines suivants :

- L'emploi
- L'environnement bâti
- Les technologies de l'information et des communications
- Les communications, autres que les technologies de l'information et des communications
- L'acquisition de biens, de services et d'installations
- La conception et la prestation de programmes et de services
- Le transport

Le plan d'accessibilité présente, pour chaque domaine, l'énoncé des résultats recherchés par SiriusXM Canada qui aborde les principaux obstacles et les principales solutions, ainsi que des mesures qui ciblent les obstacles pour mener aux résultats. Les plans d'action relatifs à chaque domaine d'accessibilité comprennent des processus mesurables, pertinents, opportuns et précis visant l'atteinte des objectifs d'accessibilité de SiriusXM Canada, afin de faciliter le suivi des progrès.

B. GÉNÉRALITÉS :

SiriusXM Canada a chargé notre agent de conformité de recevoir des commentaires sur les obstacles à l'accessibilité et sur notre plan d'accessibilité. Les commentaires peuvent être transmis à notre agent de conformité de l'une des façons suivantes :

- Par la poste au 1000-351, King St E, Toronto (Ontario) M5A 0L6.
- Par téléphone au 416 513-7400.
- Par courriel à l'adresse Accessibility@siriusxm.ca.

- Au moyen du formulaire de rétroaction en ligne, disponible ici : <https://www.siriusxm.ca/accessibility/feedback/>.

Tout renseignement personnel reçu par SiriusXM Canada demeure confidentiel, à moins que la personne ne consente à sa communication.

SiriusXM Canada confirme que la publication électronique de la description du processus de commentaire répond aux exigences de conformité de niveau AA énoncées dans les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG).

Les particuliers peuvent demander à notre agent de conformité de fournir une copie du plan d'accessibilité sous une autre forme.

Les formats de rechange disponibles sont les suivants :

- Grande impression (police plus grande et plus claire);
- Électronique (format compatible avec la technologie adaptative destinée à aider les personnes handicapées);
- Tout autre format que nous acceptons de fournir afin de répondre aux besoins.

C. PRINCIPES DIRECTEURS :

Lors de la rédaction du présent plan d'accessibilité, SiriusXM Canada a tenu compte des principes énoncés à l'article 6 de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

Ces principes sont les suivants :

- Le droit de toute personne à être traitée avec dignité, quels que soient ses handicaps;
- Le droit de toute personne à l'égalité des chances d'épanouissement, quels que soient ses handicaps;
- Le droit de toute personne à un accès exempt d'obstacles et à une participation pleine et égale dans la société, quels que soient ses handicaps;
- Le droit de toute personne d'avoir concrètement la possibilité de prendre des décisions pour elle-même, avec ou sans aide, quels que soient ses handicaps;
- Le fait que les lois, politiques, programmes, services et structures doivent tenir compte des handicaps des personnes, des différentes façons dont elles interagissent au sein de leurs environnements ainsi que des formes

multiples et intersectionnelles de discrimination et de marginalisation vécues par celles-ci;

- Le fait que les personnes handicapées doivent participer à l'élaboration et à la conception des lois, des politiques, des programmes, des services et des structures;
- L'élaboration et la révision de normes d'accessibilité et la prise de règlements doivent être faites dans l'objectif d'atteindre le niveau d'accessibilité le plus élevé qui soit pour les personnes handicapées.

D. CONSULTATIONS :

L'approche adoptée par SiriusXM Canada pour la rédaction du présent plan d'accessibilité a consisté à tirer les leçons des besoins des clients et des employés en matière d'accessibilité et à engager divers consultants expérimentés dans la vérification de l'accessibilité et la formulation de commentaires sur celle-ci. La Fondation Rick Hansen a vérifié l'accessibilité dans notre environnement bâti et nos communications, autres que les technologies de l'information et des communications. SiteImprove a mené un programme d'évaluation et de consultation sur nos processus en matière de technologies de l'information et des communications et en matière de conception et de prestation de programmes et de services. Notre propre service du personnel et des ressources humaines a fourni des commentaires significatifs sur nos processus d'emploi.

Le cabinet de consultation Korn Ferry s'est engagé à offrir une formation continue à l'équipe de haute direction et à notre personnel, afin de promouvoir la sensibilisation à l'accessibilité, dans le cadre de nos initiatives plus larges en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Dans la rédaction du présent plan d'accessibilité, SiriusXM Canada a également fait appel à son propre conseil sur la diversité, l'équité et l'inclusion, qui a offert d'être le premier à examiner et à commenter chaque étape de l'élaboration. En outre, un formulaire de rétroaction sur l'accessibilité a été mis à la disposition du public pour recueillir des commentaires sur la façon dont SiriusXM Canada peut améliorer ses processus d'accessibilité.

E. MÉTHODES DE RÉTROACTION ACCESSIBLES ET INCLUSIVES :

Le processus de consultation a permis aux participants de se poser des questions ciblées et de disposer de renseignements suffisants, de temps et de différents moyens de participation. Les principales méthodes de consultation étaient les suivantes :

- Faire participer les employés à des entrevues volontaires, afin de leur permettre de commenter les obstacles à l'accessibilité auxquels ils font face et de suggérer des moyens de les éliminer.
- Recueillir les commentaires du public à l'aide de notre page Web de rétroaction sur l'accessibilité, créée pour que quiconque interagit avec SiriusXM Canada et www.siriusxm.ca puisse fournir des commentaires anonymes sur l'accessibilité de nos services et de nos sites.
- Tirer parti des expériences passées de notre entreprise en matière d'accessibilité.
- Engager divers experts en matière d'accessibilité afin qu'ils fournissent des rapports d'analyse des lacunes où sont identifiés les domaines d'amélioration des possibilités d'accessibilité à court et à long terme.

En raison du besoin de connaissances et de compréhension en matière d'accessibilité au sein de son effectif, la promotion de l'information liée à l'accessibilité et aux pratiques de travail accessibles est une priorité absolue pour SiriusXM Canada. Ces efforts aideront les employés de l'ensemble de l'organisation à accroître leurs connaissances en matière d'accessibilité, car ils attireront leur attention sur les ressources existantes permettant de s'assurer que les ressources sont faciles à trouver. En outre, le conseil sur la diversité, l'équité et l'inclusion a organisé une formation continue spécialisée par l'intermédiaire du cabinet de consultation Korn Ferry à l'intention de l'équipe de haute direction et de l'ensemble du personnel. Une telle formation permettra aux dirigeants et aux employés de comprendre les préjugés inconscients et les besoins des personnes handicapées en matière d'accessibilité.

F. EMPLOI :

Résultats :

SiriusXM Canada a pour mission en matière d'accessibilité, dans le domaine de l'emploi, de s'assurer que les demandeurs d'emploi et les employés handicapés voient SiriusXM Canada comme un employeur de choix et comme une organisation où ils peuvent contribuer selon leur plein potentiel grâce au plein accès aux possibilités d'emploi, à la mobilisation dans le milieu de travail et à la progression de leur carrière.

Obstacles :

Les obstacles et solutions liés à l'emploi qui ont été signalés lors des consultations et dans le cadre de nos processus de rétroaction se répartissent dans les domaines suivants :

1. Obligation d'accommodement:

Les obstacles qui ont été mentionnés sont notamment les suivants :

- Veiller au caractère adéquat des mesures d'accommodement.
- Permettre et encourager des horaires flexibles et le travail à temps partiel.
- Comprendre les circonstances exigeant des mesures d'accommodement.

2. Maintien en poste et promotion :

Les obstacles et solutions qui ont été mentionnés sont notamment les suivants :

- Veiller à ce que tous les employés soient respectés et se sentent valorisés.
- Utiliser des politiques qui tiennent compte des personnes handicapées, afin de s'assurer de l'égalité des chances de chacun en matière d'avancement.
- Assurer la représentation des personnes handicapées au sein de la direction.
- Arrêter toute stigmatisation qui pourrait être associée à un handicap.

Mesures :

SiriusXM Canada prend des mesures pour éliminer et/ou prévenir les obstacles susmentionnés, notamment :

- Établir un point de contact centralisé pour recevoir toutes les questions et demandes liées aux mesures d'accommodement.
- Veiller à ce que les employés disposent de canaux pour traiter les questions liées aux personnes handicapées.
- Offrir des séances de formation dirigées par des tiers sur la diversité, l'équité et l'inclusion par l'intermédiaire de fournisseurs comme Korn Ferry.
- Créer et tenir à jour une liste de tous les cours et outils de formation sur l'accessibilité offerts aux employés.
- Mettre en place un calendrier des cours de formation à venir sur l'accessibilité auxquels les employés peuvent s'inscrire.
- Établir un lien entre notre politique d'égalité des chances en matière d'emploi et tous les affichages de postes, afin de promouvoir l'embauche d'un plus grand nombre de personnes handicapées.

SiriusXM Canada pratique l'embauche inclusive et accessible de sorte que tous les candidats, y compris les personnes handicapées, aient la possibilité de démontrer leurs capacités. Les mesures de soutien sont notamment les suivantes :

- Améliorer l'accessibilité de l'évaluation des candidats et candidates grâce à des outils et des ressources facilement accessibles.
- Encourager la participation aux initiatives qui favorisent l'inclusion.
- Réduire et atténuer les effets des préjugés grâce à la formation.
- Recruter des employés handicapés en fonction de la disponibilité de la main-d'œuvre.
- Accepter les demandes d'emploi par différents modes, et pas seulement en ligne.
- Intégrer notre déclaration d'employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi dans tous nos affichages de postes.

SiriusXM Canada offre aux employés handicapés des occasions d'améliorer leur satisfaction et leur avancement professionnels. Cette initiative est soutenue par les mesures suivantes, notamment :

- Offrir un soutien et un mentorat en matière de gestion des talents.

- Offrir une formation à l'équipe de haute direction afin d'accroître la sensibilisation à l'accessibilité et de s'assurer qu'elle se rend disponible à ses équipes pour les questions d'accessibilité.
- Examiner et mettre à jour régulièrement sa politique d'équité en matière d'emploi.

Notre service des ressources humaines s'emploie activement à mettre à jour ses processus et prévoit la mise en place des mesures susmentionnées à court et à moyen terme.

G. ENVIRONNEMENT BÂTI :

Résultats :

SiriusXM Canada a pour objectif, en ce qui concerne l'atteinte de l'accessibilité dans le domaine de l'environnement bâti, de permettre aux employés et aux visiteurs, y compris les personnes handicapées, d'utiliser au mieux les installations de SiriusXM Canada grâce à un accès exempt d'obstacles.

Obstacles :

Des obstacles importants à l'accessibilité ont été signalés relativement à notre ancien siège social, situé dans un immeuble patrimonial. SiriusXM Canada a également fait évaluer l'accessibilité de son nouveau siège social par la Fondation Rick Hansen, ce qui a permis de cerner certaines possibilités de renforcer l'accessibilité de son emplacement physique.

Mesures :

SiriusXM Canada a choisi de déplacer son siège social d'un immeuble patrimonial qui pose des défis importants en matière d'accessibilité à un immeuble contemporain construit en 2016, en tenant compte du code moderne du bâtiment et des critères d'accessibilité. SiriusXM Canada a fait de l'accessibilité une priorité dans la sélection de l'immeuble et de son emplacement et dans les améliorations de sa conception.

En août 2022, SiriusXM Canada a déménagé dans son nouveau bureau, ce qui a atténué bon nombre des lacunes en matière d'accessibilité que posait son ancien bureau, améliorant notamment l'accès aux fauteuils roulants, l'accès sans escalier, l'accès aux toilettes, l'accès aux salles de conférence et la capture du son,

les écrans des salles de conférence, la disponibilité de la transcription des vidéoconférences et la capacité de tenir des réunions hybrides en personne et à distance.

En outre, SiriusXM Canada a fait appel à la Fondation Rick Hansen pour qu'elle vérifie l'accessibilité de ses installations et a par la suite obtenu la certification en matière d'accessibilité auprès du Groupe CSA en association avec la Fondation Rick Hansen. SiriusXM Canada répertoriera publiquement son bureau comme étant certifié en matière d'accessibilité.

À court et à moyen terme, SiriusXM Canada prévoit évaluer et mettre en œuvre les recommandations de la Fondation Rick Hansen, afin d'améliorer davantage la cote d'accessibilité de son installation.

À long terme, SiriusXM Canada, en collaboration avec son conseil sur la diversité, l'équité et l'inclusion, prévoit mobiliser son gestionnaire de la propriété à la promotion de l'amélioration de l'accessibilité des éléments communs de son immeuble, comme l'a recommandé la Fondation Rick Hansen, afin d'améliorer davantage son accessibilité.

H. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS :

Résultats :

Les technologies de l'information et des communications offrent à tous les utilisateurs, y compris au personnel de SiriusXM et aux clients handicapés, des outils de pointe qui peuvent améliorer l'efficacité et les fonctionnalités.

Obstacles :

Les obstacles et solutions liés aux technologies de l'information et des communications qui ont été signalés lors des consultations et dans le cadre de nos mécanismes de rétroaction se répartissent dans les domaines suivants :

1. Planification et acquisition de nouveaux systèmes et technologies numériques :

Les obstacles qui ont été mentionnés sont notamment les suivants :

- Il est difficile d'obtenir un logiciel de reconnaissance vocale adéquat ou ce logiciel n'est pas toujours disponible.
- Certains de nos espaces de réunion manquent de grands écrans ou de fonctionnalités de vidéoconférence, ou ont une qualité sonore sous-optimale.
- Il est difficile d'anticiper la façon dont la technologie ou les processus pourraient échouer pour les personnes ayant un handicap particulier, ce qui peut rendre difficile la planification technologique.

Les solutions à ces obstacles sont notamment les suivantes :

- Développer des outils d'IA qui peuvent communiquer verbalement avec les particuliers et les reconnaître, en tant que fonctionnalité de communication technologique supplémentaire, pour aider utilisateurs qui n'ont pas accès aux fonctionnalités du clavier. SiriusXM Canada vise à intégrer ce nouveau système et cette nouvelle technologie numérique à moyen et à long terme.
- Des espaces de réunion dotés de fonctionnalités technologiques améliorées, telles que des écrans plus grands, des fonctionnalités de vidéoconférence avec sous-titrage et des microphones améliorés pour améliorer la qualité du son.
- Concevoir des processus ponctuels pour des accommodements sur mesure, afin de répondre aux besoins immédiats des clients et réfléchir aux améliorations technologiques qui peuvent être apportées afin de remédier aux lacunes répétées.

2. Adaptation et mise à jour des programmes et des technologies existants :

Les obstacles qui ont été mentionnés sont notamment les suivants :

- Par le passé, le sous-titrage automatique en vidéoconférence ne pouvait être activé que par l'hôte de la réunion et non par un participant qui souhaitait utiliser discrètement le service de sous-titrage.
- Certaines salles de réunion n'ont pas de fonctionnalité audio ni d'autres fonctionnalités technologiques pour aider les personnes ayant une déficience auditive.

- Les technologies d'écoute assistée (p. ex. les boucles magnétiques) n'utilisent pas une plateforme de communication standard, ce qui pose des problèmes de compatibilité pour certaines tranches de la population qu'elles sont censées desservir.

Les solutions à ces obstacles sont notamment les suivantes :

- Permettre à l'utilisateur final d'accéder aux fonctionnalités de sous-titrage des vidéoconférences et de les activer, et s'assurer que ces fonctionnalités ne sont pas réservées qu'à l'hôte de la réunion.
- Identifier les salles de réunion équipées de technologies audio et visuelles améliorées et donner la priorité d'utilisation à toute personne handicapée.

3. Formation des utilisateurs, conseils et ressources :

Les obstacles qui ont été mentionnés sont notamment les suivants :

- Le catalogue des fonctionnalités d'accessibilité et des technologies d'assistance n'est pas disponible ou n'atteint pas son public cible.
- Les employés ne connaissent pas les diverses technologies que nous offrons en vue d'améliorer l'accessibilité.
- Les employés ignorent que la formation ou l'assistance sont facilement accessibles en matière de technologies de l'information et des communications.

Les solutions à ces obstacles sont notamment les suivantes :

- Avoir un registre numérique central pour le personnel afin de lui donner accès aux manuels, aux guides et aux ressources de formation sur les technologies d'assistance.
- Former les employés sur les technologies disponibles pour les aider.
- Assurer la formation continue de l'équipe de haute direction en matière d'accessibilité.

Mesures :

SiriusXM Canada a l'intention d'intégrer des considérations d'accessibilité à la planification, à la mise à niveau et à l'acquisition de systèmes et de technologies

numériques, et d'effectuer des analyses régulières afin de surveiller les nouvelles avancées en matière de technologie accessible.

Les mesures de soutien sont notamment les suivantes :

- Adopter des directives sur l'accessibilité des technologies de l'information et des communications.
- Mettre à la disposition des participants des vidéoconférences dotées de la technologie de sous-titrage.
- Fournir des équipements spécialisés aux personnes qui ont besoin d'un soutien en matière d'accessibilité.
- Veiller à ce que les fonctionnalités d'accessibilité disponibles soient prises en compte lors de la sélection et la mise en œuvre des systèmes logiciels.
- Tenir compte des commentaires reçus par nos divers canaux de rétroaction quant à la planification, à l'acquisition et à la mise à niveau de nos systèmes numériques.

SiriusXM Canada active régulièrement des fonctionnalités d'accessibilité dans les programmes et technologies existants et évalue ces fonctionnalités pour en déterminer les lacunes.

SiriusXM Canada prévoit élaborer un plan de centralisation de l'emplacement des ressources pour aider les employés à connaître et à mieux comprendre les façons d'utiliser les outils et les systèmes afin de s'assurer que les applications internes et externes sont accessibles.

Les mesures de soutien sont notamment les suivantes :

- Créer une page de ressources des employés disponible dans l'intranet de SiriusXM Canada. La page comprendra des ressources accessibles sous différents formats.
- Collaborer avec des experts en technologies de l'information pour développer, promouvoir et offrir une formation sur l'accessibilité informatique adaptée aux différents publics de l'entreprise.

SiriusXM Canada prévoit compléter ces solutions axées sur l'accessibilité à moyen et à long terme.

I. COMMUNICATIONS, EXCEPTION FAITE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS :

Résultats :

Les clients, les partenaires et les employés de SiriusXM Canada, ainsi que le public, peuvent communiquer et interagir avec l'organisation par les moyens qui leur conviennent, dans une langue et selon des formats qu'ils peuvent facilement utiliser et comprendre.

Obstacles :

Les obstacles et solutions liés aux communications qui ont été signalés lors des consultations et dans le cadre de nos mécanismes de rétroaction se répartissent dans les domaines suivants :

1. Formulation claire :

Les obstacles et solutions qui ont été mentionnés sont notamment les suivants :

- Il faut employer un langage clair.
- Les clients peuvent avoir besoin de solutions personnalisées pour répondre à leurs défis en matière d'accessibilité.
- Il faut faire un suivi de toutes les interactions au moyen d'un sommaire écrit.

2. Formats alternatifs, y compris des gabarits et des outils :

Les obstacles et solutions qui ont été mentionnés sont notamment les suivants :

- Il faut accorder à l'accessibilité des communications pour les employés et les clients la même priorité que celle accordée aux langues officielles.
- Les gabarits doivent utiliser des polices de grandes tailles et des couleurs contrastantes.
- Il se peut que les clients ne soient pas au courant des autres moyens de communication qui pourraient être disponibles.

Mesures :

SiriusXM Canada intègre l'inclusion des personnes handicapées et la sensibilisation à l'accessibilité dans les communications de l'organisation afin que les employés et les clients, y compris les personnes handicapées, constatent que leurs besoins sont pris en compte.

Les mesures de soutien sont notamment les suivantes :

- Mettre en œuvre et promouvoir le formulaire de rétroaction sur l'accessibilité sur le site Web de SiriusXM Canada et tenir compte des commentaires fournis.
- Examiner et mettre à jour le site Web de SiriusXM Canada pour s'assurer qu'il est accessible.
- Augmenter la sensibilisation aux autres moyens de communication disponibles aux clients ainsi que l'accessibilité de ces moyens.
- Améliorer continuellement les communications pour que le contenu soit simple et facile à comprendre.
- Veiller à ce que les agents du centre d'appel soient au courant des processus d'accessibilité et sachent comment réagir dans les situations nécessitant des accommodements pour nos clients.

J. ACQUISITIONS :

Résultats :

Les chefs de projet et l'équipe de direction de SiriusXM Canada tiennent compte des exigences en matière d'accessibilité dans leurs cahiers des charges pour l'acquisition de biens, de services et d'installations, afin que les produits livrés présentent les fonctionnalités nécessaires en matière d'accessibilité.

Obstacles :

Les obstacles relatifs à ce domaine sont notamment les suivants :

1. Les pratiques existantes en matière d'acquisition ne tiennent pas toujours compte de l'accessibilité.

2. Il manque de normes sectorielles communes qui tiennent compte de l'accessibilité pour certains biens ou services.

Mesures :

SiriusXM Canada doit tenir compte de l'accessibilité dans ses activités d'acquisition et fournir des directives en matière d'accessibilité au cours des processus d'acquisition.

Les mesures de soutien sont notamment les suivantes :

- Les responsables chargés de l'approbation des acquisitions et des contrats fourniront des directives en matière d'accessibilité.
- Il faut offrir au personnel des formations et des possibilités d'améliorer leurs connaissances sur les exigences en matière d'accessibilité.
- Il faut évaluer régulièrement les politiques et procédures d'acquisition actuelles pour s'assurer que les enjeux en matière d'accessibilité sont pris en compte.
- Il faut prendre en compte les fonctionnalités d'accessibilité disponibles lors de l'acquisition ou de la mise en œuvre de nouvelles plateformes logicielles ou de la mise à niveau de plateformes logicielles existantes.

K. CONCEPTION ET LA PRESTATION DE PROGRAMMES ET DE SERVICES :

Résultats :

SiriusXM Canada a pour mission en matière d'accessibilité, dans ce domaine, d'offrir aux personnes handicapées une meilleure expérience d'utilisateur lorsqu'elles communiquent avec SiriusXM Canada par l'intermédiaire de son site Web et de ses services.

Obstacles :

Les obstacles et solutions liés à la conception et à la prestation de programmes et de services qui ont été signalés lors des consultations menées par SiteImprove au sujet des services de SiriusXM Canada se répartissent dans les domaines suivants :

1. SiriusXM Canada est assujettie au cycle de développement technologique de son concédant de licence.

2. Les membres de l'équipe ne sont peut-être pas au courant des obstacles auxquels se heurtent les clients handicapés ni sensibilisés à ces obstacles.
3. Les autres méthodes de communication disponibles pour nos clients peuvent ne pas être facilement repérables par les clients ou ne pas être immédiatement proposées par notre centre de service à la clientèle.

Les solutions aux obstacles susmentionnés sont les notamment suivantes :

- Optimiser les fonctionnalités d'IA pour soutenir les produits et services destinés aux personnes handicapées.
- Identifier et mettre en œuvre des solutions sur mesure pour améliorer les services aux personnes handicapées.
- Collaborer avec le concédant de licence de SiriusXM Canada afin d'encourager les fonctionnalités d'accessibilité dans ses services, son contenu et ses processus en ligne.

Mesures :

SiriusXM Canada s'engage à éliminer les obstacles à l'accessibilité dans la conception et la prestation de ses services.

Les mesures de soutien sont notamment les suivantes :

- Toujours proposer différents modes de communication aux clients afin de promouvoir l'accessibilité.
- Mettre plus largement à la disposition de nos clients des canaux tels que le clavardage.
- Plaider en faveur de l'amélioration de l'accessibilité de notre technologie auprès de nos concédants de licences.
- Promouvoir la sensibilisation aux questions d'accessibilité par la formation de nos employés et de nos représentants du service à la clientèle.

En passant régulièrement en revue les sondages menés auprès des clients et les commentaires de ceux-ci et en accompagnant les membres de l'équipe de service à la clientèle, SiriusXM Canada s'acquiesce son obligation continue d'assurer l'accessibilité. Nous vous encourageons à nous faire part de vos commentaires sur l'accessibilité, y compris ceux concernant nos plateformes en ligne, par

l'intermédiaire de notre adresse électronique dédiée aux commentaires sur l'accessibilité (accessibility@siriusxm.ca).

L. TRANSPORT :

Le transport fait partie des domaines énumérés dans la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Nous le mentionnons dans le présent plan, comme l'exige la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, mais il ne fait pas partie du mandat de SiriusXM Canada.

M. MISES À JOUR DU PLAN D'ACCESSIBILITÉ : RAPPORTS D'ÉTAPE :

Comme l'exigent la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et le *Règlement canadien sur l'accessibilité*, SiriusXM Canada doit préparer et publier des rapports d'étape sur la mise en œuvre du plan d'accessibilité susmentionné afin de maintenir l'énergie et la motivation nécessaires à l'atteinte de nos objectifs. Les mesures prévues pour chaque domaine d'accessibilité sont pertinentes, réalisables, opportunes et précises. Ainsi, l'évaluation et le suivi y sont intégrés.

L'accessibilité chez SiriusXM Canada sera évaluée par les ressources humaines, les relations publiques et notre agent de conformité, qui collaboreront pour veiller au suivi de la mise en œuvre des mesures et maintenir un dialogue ouvert avec le conseil sur la diversité, l'équité et l'inclusion et notre agent de conformité tous les trimestres.

De plus, et comme il est prescrit par les règlements par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le premier rapport d'étape doit être publié au plus tard le 1^{er} juin 2024. Le deuxième rapport d'étape sera publié au plus tard le 1^{er} juin 2025.

SiriusXM Canada recueillera et conservera dans ses dossiers, en vue de la présentation des rapports annuels, tous les commentaires reçus, maintiendra un dialogue régulier avec ses équipes internes et effectuera des consultations continues afin de surveiller les changements apportés et d'identifier de nouveaux objectifs en vue d'assurer l'accessibilité. Ces processus soutiennent l'élaboration et la publication d'un nouveau plan d'accessibilité tous les trois ans.

N. CONCLUSION :

En s'attaquant aux obstacles décrits dans le présent plan d'accessibilité, SiriusXM Canada croit pouvoir apporter des changements significatifs pour les personnes handicapées. La possibilité d'améliorer l'accessibilité pour nos employés, nos partenaires et nos clients constitue la motivation dont SiriusXM Canada a besoin pour faire sa part dans la création d'un Canada accessible et exempt d'obstacles. Dans le cadre de la mise en œuvre de notre plan d'accessibilité, nous continuerons d'interagir avec des personnes handicapées et de les consulter. Le plan d'accessibilité sera mis à jour et publié tous les trois ans, et des rapports d'étape seront publiés chaque année dans l'intervalle.